



Le Saint-Siège

DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II AUX PARTICIPANTS AU COLLOQUE INTERNATIONAL SU LA TOXICOMANIE

Samedi 11 octobre 1997

*Chers Frères dans l'Épiscopat et dans le Sacerdoce,
Chers amis,*

Je suis heureux de vous accueillir à l'occasion du Colloque international sur la toxicomanie. Je remercie Monseigneur Javier Lozano Barragán *Président du Conseil pontifical pour la Pastorale des Services de la Santé*, pour ses paroles de bienvenue et pour l'organisation de cette rencontre de travail. Il est en effet particulièrement opportun de réfléchir sur la gravité des questions posées par le phénomène de la drogue et sur l'urgence de recherches qui aident les responsables politiques et économiques, les éducateurs et les familles éprouvées par le drame de la toxicomanie.

2. Depuis plusieurs années, le Saint-Siège a eu l'occasion de s'exprimer à ce sujet, faisant des propositions pastorales, éducatives et sociales. *Nous devons malheureusement constater qu'aujourd'hui ce phénomène atteint tous les milieux et toutes les régions du monde.* De plus en plus d'enfants et d'adolescents deviennent des consommateurs de produits toxiques, fréquemment à cause d'un premier essai accompli à la légère ou par défi. Les parents et les éducateurs se trouvent souvent démunis et découragés. Les médecins et les services sanitaires et sociaux rencontrent de graves difficultés lorsqu'il s'agit d'aider ceux qui viennent les consulter pour sortir du cercle de la drogue. On doit reconnaître que la répression contre les utilisateurs de produits illicites n'est pas suffisante pour contenir ce fléau; en effet, *une délinquance marchande et financière importante s'est organisée sur le plan international.* La puissance économique liée à la production et à la commercialisation de ces produits échappe la plupart du temps à la loi et à la justice.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'un grand désarroi et qu'un sentiment d'impuissance envahissent la société. Des courants d'opinion proposent de légaliser la production et le commerce de certaines drogues. Certaines autorités sont prêtes à laisser faire, cherchant simplement à encadrer la consommation de la drogue pour tenter d'en contrôler les effets. Il en résulte que, dès l'école, l'usage de certaines drogues se banalise; cela est favorisé par un discours qui essaie d'en minimiser les dangers, spécialement grâce à la distinction entre drogues douces et drogues dures, ce qui conduit à des propositions de libéraliser l'usage de certaines substances. Une telle distinction néglige et atténue les risques inhérents à toute prise de produit toxique, en particulier *les conduites de dépendance*, qui reposent sur les mêmes structures psychiques, *l'atténuation de la conscience et l'aliénation de la volonté et de la liberté personnelles*, quelle que soit la drogue.

3. *Le phénomène de la drogue est un mal d'une particulière gravité.* De nombreux jeunes et adultes en sont morts ou vont en mourir pendant que d'autres se retrouvent diminués dans leur être intime et dans leurs capacités. Le recours à la drogue chez les jeunes revêt de multiples significations. Dans les moments délicats de leur croissance, la toxicomanie est à considérer comme le symptôme d'un mal de vivre, d'une difficulté à trouver leur place dans la société, d'une peur de l'avenir et d'une fuite dans une vie illusoire et factice. Le temps de la jeunesse est un temps d'épreuves et d'interrogations, de recherche d'un sens pour l'existence et de choix qui engagent l'avenir. La croissance du marché et de la consommation de drogues manifeste que nous sommes dans *un monde en peine d'espérance*, qui manque de propositions humaines et spirituelles vigoureuses. De ce fait, de nombreux jeunes pensent que tous les comportements sont équivalents, sans qu'ils parviennent à différencier le bien du mal et sans qu'ils aient le sens des limites morales.

Je mesure cependant les efforts des parents et des éducateurs pour *inculquer à leurs enfants les valeurs spirituelles et morales*, afin qu'ils se conduisent en personnes responsables. Ils le font souvent avec courage, mais ils ne se sentent pas toujours soutenus, surtout lorsque les médias diffusent des messages moralement inacceptables, qui servent de références culturelles dans l'ensemble des pays du monde, prônant par exemple la multiplicité des modèles familiaux qui détruisent l'image normale du couple et qui déprécient les valeurs familiales, ou qui considèrent la violence et parfois la drogue elle-même comme des signes de libération personnelle.

4. La peur de l'avenir et de l'engagement dans la vie adulte que l'on observe chez les jeunes les rend particulièrement fragiles. Souvent, ils ne sont pas incités à lutter pour une existence droite et belle; ils ont tendance à se replier sur eux-mêmes. On ne saurait non plus minimiser l'effet dévastateur exercé par le chômage dont sont victimes des jeunes dans des proportions indignes d'une société qui entend respecter la dignité humaine. Des forces de mort les poussent alors à se livrer à la drogue, à la violence et à aller parfois jusqu'au suicide. Derrière ce qui peut apparaître comme de la fascination pour une sorte d'autodestruction, il nous faut percevoir chez ces jeunes un appel à l'aide et une profonde soif de vivre, qu'il convient de prendre en compte, pour que le monde sache modifier radicalement ses propositions et ses modes de vie. Trop de jeunes sont

livrés à eux-mêmes et ne bénéficient pas d'une présence attentive, d'un foyer stable, d'une scolarisation normale ni d'un encadrement socio-éducatif, qui les éveillent à l'effort intellectuel et moral, et qui les aident à forger leur volonté et à maîtriser leur affectivité.

5. *La lutte contre le fléau de la toxicomanie est l'affaire de tous les hommes, chacun selon la responsabilité qui lui revient.* J'exhorte d'abord les conjoints à développer des relations conjugales et familiales stables, fondées sur un amour unique, durable et fidèle. Ils créeront ainsi les conditions les meilleures pour une vie sereine dans leur foyer, offrant à leurs enfants *la sécurité affective et la confiance en eux dont ils ont besoin pour leur croissance spirituelle et psychologique*. Il importe aussi que les parents, qui ont la responsabilité première de leurs enfants, et, avec eux, l'ensemble de la communauté adulte aient le souci constant de l'éducation de la jeunesse. J'invite donc *tous ceux qui ont un rôle éducatif* à intensifier leurs efforts auprès des jeunes, qui ont besoin de former leur conscience, de développer leur vie intérieure et de créer avec leurs frères des relations positives et un dialogue constructif; ils les aideront à devenir les acteurs libres et responsables de leur existence. Des jeunes qui ont une personnalité structurée, une formation humaine et morale solide, et qui vivent des relations harmonieuses et confiantes avec les camarades de leur âge et avec les adultes, seront plus aptes à résister aux sollicitations de ceux qui répandent la drogue.

6. J'invite *les Autorités civiles, les décideurs économiques et tous ceux qui ont une responsabilité sociale* à poursuivre et à intensifier leurs efforts, afin de perfectionner à tous les échelons les législations de lutte contre la toxicomanie et de s'opposer à toutes les formes de culture de la drogue et de trafic, sources de richesse scandaleusement acquise en exploitant la fragilité de personnes sans défense. J'encourage les pouvoirs publics, les parents, les éducateurs, les professionnels la santé et les communautés chrétiennes à s'engager toujours davantage et de manière concertée auprès des jeunes et des adultes dans *un travail de prévention*. Il importe qu'une information médicale sage et précise soit donnée en particulier aux jeunes, en soulignant les effets pernicioeux de la drogue, sur les plans somatique, intellectuel, psychologique, social et moral. Je connais *le dévouement et la patience inlassables de ceux qui soignent et qui accompagnent les personnes prises dans les filets de la drogue et leurs familles*. J'invite les parents dont un enfant est toxicomane à ne jamais désespérer, à maintenir le dialogue avec lui, à lui prodiguer leur affection et à favoriser ses contacts avec des structures capables de le prendre en charge. L'attention chaleureuse d'une famille est un grand soutien pour la lutte intérieure et pour les progrès d'une cure de désintoxication.

7. *Je salue l'engagement pastoral inlassable et patient de prêtres, de religieux, de religieuses et de laïcs* dans les milieux de la drogue; ils soutiennent les parents et ils s'attachent à accueillir et à écouter les jeunes, pour saisir leurs interrogations radicales, afin de les aider à sortir de la spirale de la drogue et à devenir des adultes libres et heureux. *L'Église a pour mission de transmettre la parole de l'Évangile qui ouvre à la vie de Dieu et de faire découvrir le Christ, Verbe de Vie qui offre un chemin de croissance humaine et spirituelle. À l'exemple de son Seigneur et solidaire de ses*

frères en humanité, l'Église vient au secours des plus petits et des plus faibles, soignant ceux qui sont blessés, fortifiant ceux qui sont malades, recherchant la promotion personnelle de chacun. Au terme de notre rencontre, je salue la mission que réalise le Conseil pontifical pour la Pastorale des Services de la Santé, en suivant avec soin les problèmes humains et spirituels posés par la toxicomanie et par toutes les questions sanitaires et sociales, afin de proposer des solutions à des situations qui blessent gravement des hommes nos frères. De même, en relation avec les pasteurs des Églises particulières, avec les fidèles et les services compétents, engagés dans le soutien aux toxicomanes et à leurs familles, le Conseil est appelé à apporter son concours aux initiatives locales.

Je confie vos personnes et votre action à l'intercession de la Vierge Marie; je l'implore aussi pour les jeunes qui sont sous l'emprise de la drogue et pour leurs proches. Qu'elle les entoure de sa sollicitude maternelle! Qu'elle guide les jeunes du monde vers une vie toujours plus harmonieuse! Que l'Esprit Saint vous accompagne et vous donne le courage nécessaire à votre œuvre en faveur de la jeunesse!

À vous tous, à vos collaborateurs et aux membres de vos familles, j'accorde la Bénédiction Apostolique.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana